

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **26 septembre 2013**

Délibération n° 2013-4073

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention au Centre Européen cinématographique Rhône-Alpes - Rhône Alpes Studios pour l'animation de l'hôtel d'entreprises Pixel entreprises pour son programme d'actions 2013

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Gelas

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 13 septembre 2013

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : lundi 30 septembre 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Sécheresse, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mmes Laurent, Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bab-Hamed, M. Balme, Mme Bargoin, M. Barret, Mme Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, MM. Bolliet, Bousson, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Lebuhotel, Léonard, Mme Lépine, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Martinez, Millet, Muet, Ollivier, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Plazzi, Quiniou, Mme Rabatel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mmes Domenech Diana (pouvoir à M. Claisse), Guillemot (pouvoir à M. Longueval), MM. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Daclin (pouvoir à M. Rivalta), Arrue, Colin (pouvoir à M. Reppelin), Mmes Dognin-Sauze (pouvoir à M. Kimelfeld), Peytavin (pouvoir à M. Thivillier), MM. Vesco (pouvoir à M. Bolliet), Barthelémy, Mmes Baume (pouvoir à M. Coste), Bonniel-Chalier (pouvoir à Mme Vessiller), MM. Braillard (pouvoir à M. Desbos), Dumas (pouvoir à M. Petit), Genin (pouvoir à M. Balme), Geourjon (pouvoir à M. Augoyard), Havard (pouvoir à Mme Dagorne), Kabalo (pouvoir à Mme Tifra), Lambert (pouvoir à M. Ferraro), Mme Laval (pouvoir à M. Cochet), MM. Le Bouhart (pouvoir à M. Millet), Lelièvre (pouvoir à M. Quiniou), Lévêque (pouvoir à M. Jacquet), Morales (pouvoir à M. Vincent), Nissanian (pouvoir à M. Chabrier), Pillon (pouvoir à M. Grivel), Réale (pouvoir à M. Passi), Mme Revel (pouvoir à Mme Roger-Dalbert), MM. Serres (pouvoir à M. Lebuhotel), Turcas (pouvoir à M. Buffet).

Absents non excusés : MM. Calvel, Barral, Mmes Bailly-Maitre, Levy, M. Touraine.

Conseil de communauté du 26 septembre 2013**Délibération n° 2013-4073**

commission principale : développement économique

objet : **Attribution d'une subvention au Centre Européen cinématographique Rhône-Alpes - Rhône Alpes Studios pour l'animation de l'hôtel d'entreprises Pixel entreprises pour son programme d'actions 2013**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 3 septembre 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Situé à Villeurbanne, le pôle Pixel s'étend sur 16 000 mètres carrés : il regroupe 11 000 mètres carrés d'espaces de bureaux et de locaux d'activités et 5 000 mètres carrés de surfaces de studios (plateaux, loges, bureaux, stockage).

Il est situé sur l'ancien site des Grands Moulins de Strasbourg, à côté du Studio 24 qui accueille, depuis 2002, de nombreux tournages pour le cinéma et la télévision, en particulier la série Kaamelott. Il représente un des premiers pôle régional en France dédié aux activités innovantes de l'image (cinéma, audiovisuel, jeu vidéo, web multimédia), du son et des industries créatives.

Organisé autour des 3 studios de tournages, le pôle Pixel abrite, également, Rhône-Alpes Cinéma et Rhône-Alpes Studios, la commission du film Rhône-Alpes, le cluster/pôle de compétitivité Imaginove, l'auditorium de post-production son de Pilon Cinéma, le laboratoire de restauration numérique Lumières Numériques, l'école de cinéma Factory et de nombreuses entreprises et prestataires techniques.

Pour répondre plus particulièrement aux demandes des petites entreprises, Rhône-Alpes Studios a créé Pixel Entreprises, un hôtel d'entreprises dont l'objectif est d'élargir, au sein du pôle, une offre immobilière et de services adaptés aux besoins spécifiques des entreprises du secteur de l'image, du son et des industries créatives. Pixel Entreprises s'est développé, dans un premier temps, sur un étage, puis a rapidement occupé un second étage devant le succès rencontré.

Pixel Entreprises s'adresse, en priorité, aux producteurs de contenus innovants en leur proposant une solution immobilière adaptée à leurs besoins : un contrat d'occupation simplifié, des surfaces aménagées et modulables, une prestation tout compris ("plug & play").

A ce jour, 57 entreprises sont implantées dans la cible, dont une vingtaine dans Pixel Entreprises.

a) - Objectifs

La Communauté urbaine de Lyon conduit une politique de développement économique dédiée à l'image et aux industries créatives inscrite dans le plan de mandat 2008-2014. Celle-ci vise à structurer, à soutenir et à valoriser des secteurs à fortes composantes créatives (le design, la mode, l'image, les loisirs numériques, etc.) et à accélérer les processus d'innovation par la créativité et le croisement entre filières.

Pour appuyer cette politique, la Communauté urbaine s'est fixée comme objectif de devenir un territoire de référence, à l'échelle européenne, en matière de fabrication et de diffusion de contenus liés à l'image et au cross media.

A l'heure où ces secteurs connaissent des mutations profondes dues aux pressions conjuguées de l'innovation des technologies numériques, de la compétition internationale, de l'évolution des usages (dématérialisation, mobilité) et de l'émergence de nouveaux modèles économiques et de stratégies dites "cross media", les actions de soutien de la Communauté urbaine visent, plus particulièrement, à renforcer la

compétitivité des entreprises et à stimuler leur vocation créative en appui des savoir-faire technologiques et numériques.

La Communauté urbaine souhaite, aussi, soutenir des projets structurants et émergents (espaces de co-working, living lab, etc.) et des événements majeurs en termes de rayonnement et d'attractivité (Cartoon movie, Festival Lumière, festival de la BD, Serious game expo).

Enfin, dans le cadre de sa politique en faveur du développement d'un immobilier dédié à ces filières d'excellence, elle souhaite conforter le pôle image Pixel de Villeurbanne comme site d'atterrissage et catalyseur de cette dynamique sectorielle.

Le site Pixel à Villeurbanne représente donc un enjeu important pour la stratégie de développement des filières de l'image et des industries créatives de la Communauté urbaine. Il répond aux objectifs d'être, à la fois, un site "totem" de ces industries et un lieu creuset pour développer les synergies entre entreprises. Il s'agit de sortir de la seule problématique de localisation de tournages, sur laquelle d'autres territoires se positionnent également, en faisant de Pixel un lieu d'implantation de référence des entreprises des filières de l'image et des filières apparentées à ce secteur.

b) - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2012 et bilan

Par délibération n° 2011-2493 du 17 octobre 2011, le Conseil de communauté a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 35 000 € au profit du Centre Européen cinématographique Rhône-Alpes - Rhône-Alpes Studios pour l'animation de l'hôtel d'entreprises Pixel Entreprises dans le cadre de son programme d'actions 2012.

Rhône-Alpes Studios a mené, durant l'année 2012, l'ensemble des actions inscrites à son programme dont le bilan figure ci-dessous. Tous les objectifs en termes de commercialisation, de diversité et de complémentarité des entreprises accueillies ont été atteints.

Le taux de remplissage de Pixel Entreprises a été de 100 % en 2012. Les 22 bureaux de Pixel Entreprises sont tous occupés, ce qui représente 16 entreprises des secteurs du cinéma, de l'audiovisuel, du jeu vidéo et du web multimédia.

83 % des surfaces de l'ensemble du site sont commercialisées à plus de 80 % dans la cible des activités innovantes de l'image, du son et des industries créatives.

L'attractivité du pôle Pixel se mesure, notamment, par les demandes d'implantation non satisfaites et par l'implantation de nouvelles entreprises à proximité immédiate du site.

Tous les investissements prévus au budget ont été réalisés. Rhône-Alpes Studios a autofinancé les investissements complémentaires nécessaires au fonctionnement du projet.

L'animation du site, en 2012, s'est concrétisée par des rencontres périodiques inter-entreprises sur des projets et réalisations d'entreprises résidentes, un déjeuner mensuel ouvert à l'ensemble des résidents du pôle Pixel pour apprendre à se connaître à l'occasion des formations communes (master class techniques, formation secouriste, etc.), des visites du pôle et des studios à destination des nouveaux arrivants.

En 3 ans, Pixel Entreprises s'est révélé être un outil indispensable au développement du pôle. Porté par Rhône-Alpes Studios, il permet d'ajuster, en permanence, l'offre immobilière et de services aux besoins des entreprises. En garantissant une part importante du risque locatif, en apportant son savoir-faire dans la gestion du site et sa connaissance des entreprises du secteur (et en particulier de leurs besoins spécifiques), en ajoutant ses propres surfaces modulables, en modérant ses exigences de garanties (dépôt de garantie de 2 mois, pas de caution, ni de critères de rentabilité de l'entreprise), Rhône-Alpes Studios optimise tous les facteurs de réussite : désormais, l'attractivité forte du pôle Pixel est une réalité, démontrée par le nombre des implantations et les entreprises en attente de surfaces.

c) - Programme d'actions pour l'année 2013 et plan de financement prévisionnel

L'année 2013 sera consacrée à conforter l'effet "creuset" attendu de la concentration d'activités sur le site. L'objectif est d'améliorer les synergies entre entreprises afin de faire émerger des projets innovants par la fertilisation croisée des activités et des compétences. La présence du pôle de compétitivité Imaginove est un atout fondamental pour faire émerger et accompagner ces projets collaboratifs. Cela implique de continuer le travail d'animation du pôle Pixel afin de permettre aux entreprises présentes de se rencontrer et croiser leurs compétences.

2 objectifs principaux sont fixés en 2013 quant à la commercialisation de Pixel Entreprises :

- renouveler davantage les entreprises hébergées avec un taux de rotation d'au moins 30 %, soit 5 nouvelles entreprises accueillies en 2013,
- renforcer l'accueil d'activités innovantes et développer la complémentarité des activités autour notamment des objectifs liés aux démarches de "ville intelligente" de la Communauté urbaine.

La demande de ce type de surfaces pour l'accueil de projets est importante et concerne des entreprises de l'ensemble des secteurs de l'image, du son et des industries créatives.

Budget prévisionnel 2013

Recettes	Montant (en €)	Dépenses	Montant (en €)
redevances locataires	136 998	loyer	106 917
location Parkings	2 800	masse salariale	42 500
subvention Région Rhône-Alpes	17 500	charges et dépenses	61 250
subvention Communauté urbaine de Lyon	17 500		
recettes diverses	6 000		
autofinancement	29 869		
Total	210 667	Total	210 667

Il est donc proposé au Conseil de communauté d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 17 500 € au profit du Centre Européen cinématographique Rhône-Alpes - Rhône-Alpes Studios, pour l'animation de l'hôtel d'entreprises Pixel Entreprises, dans le cadre de son programme d'actions 2013.

Ce soutien est apporté, conjointement, avec la Région Rhône-Alpes dans le cadre de la convention de fonctions d'agglomération et de centralité portant sur la période de 2010-2016 ;

Vu ladite convention ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 17 500 € au profit du Centre Européen cinématographique Rhône-Alpes - Rhône-Alpes Studios, pour l'animation de l'hôtel d'entreprises Pixel Entreprises, dans le cadre de son programme d'actions 2013,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et le Centre Européen cinématographique Rhône-Alpes Rhône-Alpes Studios définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - Le montant à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2013 - compte 657 4 - fonction 90 - opération n° 0P02O2626.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 30 septembre 2013.